



Service des affaires corporatives  
Direction du greffe  
Division du soutien aux commissions et comités du conseil  
275, rue Notre-Dame Est Bureau R-134  
Montréal Québec H2Y 1C6  
Téléphone : (514) 872-3770  
Télécopieur : (514) 872-9964  
[commissions\\_greffe@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions_greffe@ville.montreal.qc.ca)

Le 8 août 2006

## Invitation

### **Étude publique de la méthode de répartition des dépenses mixtes entre le volet d'agglomération et le volet local du budget de la Ville de Montréal**

Madame, Monsieur,

La Commission du conseil d'agglomération sur les finances et l'administration procédera à l'étude de la méthode de répartition des dépenses liées aux services à la population et aux activités d'administration générale entre le volet d'agglomération et le volet local du budget de la Ville de Montréal. Ces dépenses sont réparties en fonction de divers critères, conformément à la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q. 75). Cette méthode de répartition permet à la Ville de Montréal d'offrir à l'ensemble des citoyennes et des citoyens de l'Île de Montréal un niveau de service comparable.

L'étude publique permettra d'éclairer la prise de décisions des membres du conseil d'agglomération et facilitera la compréhension de la méthode utilisée par le Service des finances.

La commission désire être informée de vos attentes, opinions et suggestions sur ce sujet lors l'assemblée publique qu'elle tiendra :

**Mercredi, le 6 septembre 2006, à 19 heures**  
**Hôtel de ville de Montréal, salle du conseil**  
**275, rue Notre-Dame Est, (métro Champ-de-Mars)**

**Documentation et inscription**

Un document d'information pourra être consulté à compter du mardi 22 août sur la page Internet du Service des finances à [www.ville.montreal.qc.ca/finances](http://www.ville.montreal.qc.ca/finances) . Le document sera également disponible pour consultation dans les hôtels de ville de l'agglomération, les bureaux Accès Montréal et les bureaux d'arrondissement ainsi qu'à la Direction du greffe.

Les personnes qui désirent intervenir ou déposer un mémoire sur ce thème sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de l'assemblée ou de communiquer dès maintenant avec la Direction du greffe. Pour plus d'information, communiquez avec la Direction du greffe, au 514-872-3770.

En espérant que vous serez des nôtres, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alan DeSousa', written in a cursive style.

---

Alan DeSousa, FCA  
Président de la commission